

Septembre 2013



منظمة الأغذية
والزراعة للأمم
المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food and
Agriculture
Organization
of the
United Nations

Organisation des
Nations Unies
pour
l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones Unidas
para la
Alimentación y la
Agricultura

COMITE DU PROGRAMME

Cent quatorzième session

Rome, 11-15 novembre 2013

**Suivi de l'évaluation du rôle de la FAO et de ses activités dans le domaine
de la nutrition**

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. Jomo Sundaram
Sous-Directeur général
Coordonnateur, développement économique et social
Tel. (06) 570-53566

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org



mi 387f

Contexte

1. À sa cent huitième session, en octobre 2011, le Comité a examiné le rapport d'évaluation du rôle de la FAO et de ses activités dans le domaine de la nutrition, ainsi que la réponse de la Direction à ladite évaluation¹.
2. Les quatorze recommandations principales étaient regroupées en six catégories: position de la FAO sur la nutrition (1 et 2); domaines de la nutrition devant mobiliser l'attention (3-7); cadre stratégique (8); arrangements institutionnels (9-12); collaboration et partenariat (13); et réseaux (14).
3. De façon générale, les conclusions de l'évaluation ont été favorablement accueillies dans la réponse de la Direction. Sur les 14 recommandations principales, dix ont été acceptées par la Direction avec quelques réserves mineures; l'un des sous-éléments de la Recommandation 5 n'a été accepté qu'en partie; et la réponse aux quatre recommandations portant sur les arrangements institutionnels (9-12) a été reportée dans l'attente d'un nouvel examen.
4. Le Comité²:
 - a) a accueilli avec satisfaction l'évaluation et la réponse de la Direction, mais a demandé que des informations plus détaillées lui soient fournies sur les incidences financières et la définition des priorités;
 - b) a rappelé que la nutrition était à la fois une question transversale importante, à intégrer dans les activités, et un pôle solide permettant d'assurer la visibilité et le rôle de premier plan de la FAO en matière de nutrition;
 - c) a accepté la recommandation visant à concentrer l'action sur la gestion avisée et le travail normatif et a rappelé le lien important existant entre la parité hommes-femmes et la nutrition, ainsi que l'importance des partenariats et de la coordination;
 - d) a approuvé l'élaboration d'une stratégie et de grandes orientations de la FAO en matière de nutrition.
5. La Stratégie et vision de la FAO pour ses activités en matière de nutrition³ a été examinée par le Comité à sa cent douzième session, en novembre 2012. Le Comité a réservé un accueil favorable à cette stratégie, dont il s'est félicité, et a insisté sur le fait que les travaux en matière de nutrition devaient reposer sur des données scientifiques solides, qui doivent être alimentées et tenues à jour de façon à permettre de tirer des enseignements des données d'expérience. Il a fortement insisté sur le fait que la stratégie nutritionnelle devait être pleinement intégrée au Cadre stratégique révisé, en particulier sous l'Objectif stratégique 1, et a indiqué qu'il fallait donner l'importance voulue à la mise en œuvre de la stratégie dans le Programme de travail et budget 2014-2015⁴.

Questions essentielles à suivre

6. D'après les rapports, la mise en œuvre d'un grand nombre des recommandations a progressé de façon satisfaisante au cours de l'exercice 2012-2013. Le processus de réflexion stratégique, qui a débouché sur le Cadre stratégique révisé et les nouveaux Plan à moyen terme et Programme de travail et budget, a facilité l'intégration de la nutrition dans les activités de l'Organisation. L'ensemble des activités de la FAO dans ce domaine, qu'elles visent spécifiquement la nutrition ou qu'elles en tiennent compte, se retrouvent dans tous les plans d'action des objectifs stratégiques.
7. Les activités nutritionnelles de la FAO sont désormais pleinement prises en compte dans l'architecture internationale de la nutrition, au sein du Comité permanent de la nutrition et du partenariat REACH, et à travers de récents engagements pris dans le cadre du réseau du système des Nations Unies de l'initiative SUN⁵.
8. Les progrès dans la mise en œuvre des activités visant les pays de référence sont jugés insuffisants. Les engagements existants dans des activités spécifiques des pays sont actuellement en

¹ PC 108/6; PC 108/6 Sup.1.

² CL 143/7.

³ PC 112/2.

⁴ CL 145/6.

⁵ SUN: Initiative sur le renforcement de la nutrition; REACH: Partenariat visant à éliminer la faim et la dénutrition chez les enfants.

voie d'achèvement, et de nouveaux engagements sont envisagés pour un nombre limité de pays de référence.

Enjeux et voie à suivre

9. La dotation en personnel demeure un problème critique, que traitera la Directrice de la nutrition nouvellement nommée, qui a pris ses fonctions en octobre 2013. Les actions de mobilisation de fonds extrabudgétaires pour les postes financés par des projets dans les bureaux de pays donnent certains résultats, mais restent délicates à mener.

10. D'autres progrès dans la mise en œuvre des recommandations sont directement liés à l'exécution du Plan à moyen terme 2014-2017 et du Programme de travail et budget à compter de 2014. Le plan d'action de l'Objectif stratégique 1 comprend certaines activités visant spécifiquement la nutrition, les autres étant prises en compte dans les plans d'action des OS2 et OS4. Dans l'ensemble des objectifs stratégiques, une grande partie des activités de chaque domaine technique tiennent compte de la nutrition.

11. La Direction continuera de mettre en œuvre des actions de suivi des recommandations issues de l'évaluation, faisant fond sur les progrès déjà enregistrés, que ce soit sur le plan de la notoriété ou de la volonté d'action, par les programmes et politiques qui visent spécifiquement la nutrition ou en tiennent compte. On s'emploiera à renforcer encore davantage les capacités techniques essentielles pour la mise à disposition des produits normatifs; l'affinement de l'éventail des compétences techniques dans l'ensemble des bureaux régionaux et des bureaux de pays sera considéré comme prioritaire.

12. Le suivi et l'évaluation de l'impact des activités de la FAO dans le domaine de la nutrition seront renforcés dans le but de démontrer que l'alimentation et l'agriculture peuvent apporter des solutions pérennes de lutte contre toutes les formes de malnutrition.

13. L'état d'avancement et les effets de la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation sont examinés en détail dans la matrice ci-après.

Matrice – Suivi de l'évaluation du rôle de la FAO et de ses activités dans le domaine de la nutrition

Recommandations de l'évaluation	Mesures convenues	Observations relatives aux mesures prises, y compris les raisons justifiant tout défaut d'action	Impact (changements) des mesures prises au niveau des programmes, des politiques et/ou des procédures
Recommandation 1 (d'ici à janvier 2012). La Direction générale de la FAO doit s'engager à mettre un accent prioritaire sur la nutrition à tous les échelons de l'Organisation, conformément à son mandat. Cet engagement doit être « porté » par le Directeur général adjoint (Connaissances) (DGA-C). Six domaines essentiels exigent une attention urgente:	1.1 Un comité directeur interdivisionnel présidé par le DGA-C et dont les membres principaux seront AG, ES et TC (auxquels s'associeront les SDG régionaux et d'autres entités), sera créé pour superviser les travaux sur les systèmes alimentaires tenant compte de la nutrition dans l'ensemble de l'Organisation. Un mandat sera élaboré de manière à guider le comité directeur. 1.2 Une équipe spéciale interdivisionnelle, sous l'égide du comité directeur, formulera une vision et stratégie interne sur les approches des systèmes alimentaires tenant compte de la nutrition en vue d'intégrer ce domaine à l'ensemble du programme de travail de la FAO (s'applique aussi, en particulier, aux Rec. 2 et 8). Un mandat sera élaboré de manière à guider l'équipe spéciale. Il précisera notamment comment traiter les	1.1 Le comité directeur interdivisionnel n'a jamais été officiellement créé du fait des changements transformationnels et de la réorganisation du personnel de rang supérieur durant l'exercice 2012-2013. 1.2 L'équipe spéciale interdivisionnelle a été constituée en 2011 avec un mandat précis afin d'élaborer la stratégie nutritionnelle et de veiller à l'intégration de la nutrition dans l'ensemble de l'Organisation; la CIN-2 est demeurée un point permanent de son ordre du jour. L'équipe continue de se réunir régulièrement pour discuter de l'intégration de la nutrition dans les objectifs stratégiques, programmes et activités, et pour échanger des informations sur la CIN-2.	La stratégie nutritionnelle a été examinée par le Comité du Programme en novembre 2012, et a influé sur le processus de réflexion stratégique et l'élaboration du Cadre stratégique révisé et des nouveaux PMT/PTB durant l'exercice 2012-2013. ESN, les membres de l'équipe spéciale interdivisionnelle et les coordonnateurs des objectifs stratégiques ont veillé à ce que la nutrition soit intégrée dans chacun de ces objectifs (activités visant spécifiquement la nutrition ou tenant compte de celle-ci).

Recommandations de l'évaluation	Mesures convenues	Observations relatives aux mesures prises, y compris les raisons justifiant tout défaut d'action	Impact (changements) des mesures prises au niveau des programmes, des politiques et/ou des procédures
	recommandations dans le cadre du PTB en cours et préparer le prochain PMT-PTB.		
- la FAO doit élaborer des prévisions claires concernant les principaux problèmes agricoles et alimentaires susceptibles d'influer sur la malnutrition au cours du vingt et unième siècle et préciser son engagement dans la lutte contre l'insécurité nutritionnelle;	1.3 La formulation des questions nutritionnelles clés du XXI^e siècle s'appuiera sur les éléments suivants: • travaux préparatoires de CIN+20, y compris les consultations régionales; • La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2013, axée sur la nutrition en matière agricole; • les Études prospectives mondiales – Nourrir le monde en 2050. 1.4 La nutrition figure dans les plans de travail du PTB en cours pour plusieurs résultats par unité contribuant aux objectifs stratégiques H, D, F, I et B; des mesures seront prises pour renforcer l'approche tenant compte de la nutrition dans le Cadre stratégique global de la FAO (voir aussi la section 3, ci-dessous).	1.3 Les travaux préparatoires de la CIN-2 sont en cours; le rapport SOFA a été rédigé et publié en juin 2013 sous le titre Mettre les systèmes alimentaires au service d'une meilleure nutrition. Concernant l'élaboration de scénarios à long terme pour l'alimentation et l'agriculture comprenant des projections de la proportion et du nombre de personnes sous-alimentées, le processus est en marche, et ESN travaille aux côtés d'ESS afin d'intégrer les données sur les nutriments dans les systèmes de données existants. 1.4 La nutrition a été intégrée dans tous les nouveaux objectifs stratégiques pour 2014-2015 (elle ne fait pas l'objet d'un objectif stratégique distinct).	1.3 La nutrition occupe une place bien en vue dans l'ensemble de l'Organisation et dans toutes ses publications phares. 1.4 La sensibilisation à la nutrition est très forte au sein de la FAO et ce domaine a très bonne presse. Des activités nutritionnelles prioritaires essentielles ont été prévues dans tous les nouveaux objectifs stratégiques.

Recommandations de l'évaluation	Mesures convenues	Observations relatives aux mesures prises, y compris les raisons justifiant tout défaut d'action	Impact (changements) des mesures prises au niveau des programmes, des politiques et/ou des procédures
- la FAO doit participer d'une manière plus engagée à l'ordre du jour international pour le développement concernant la nutrition et à l'initiative mondiale SUN (Renforcer la nutrition);	1.5 À court terme, la FAO approuvera officiellement l'Initiative SUN et participera activement aux différentes structures qui s'y rapportent.	1.5 La FAO a pris des engagements formels à l'égard du partenariat REACH dans un protocole d'accord signé en décembre 2011. Le 7 juin 2013, cinq dirigeants d'organismes ont approuvé le plan de travail SUN et officialisé le réseau de la nutrition des Nations Unies. La FAO a grandement contribué à cette avancée grâce à un travail régulier avec le secrétariat du partenariat REACH et à l'appui apporté aux facilitateurs REACH dans les pays, et grâce à des échanges réguliers avec le secrétariat et les réseaux SUN.	Les approches de la nutrition fondées sur l'agriculture et l'alimentation trouvent davantage d'écho aujourd'hui qu'en 2010, à la fois dans l'initiative SUN et dans l'initiative REACH. Le partenariat REACH, en particulier, a changé d'orientation stratégique, passant d'un temps où sur 13 interventions, deux seulement portaient l'une sur la « sécurité alimentaire des ménages » et l'autre sur l'« amélioration de l'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants », à une approche intersectorielle plus équilibrée axée sur la gouvernance, les activités de plaidoyer, le renforcement des capacités de planification multisectorielle, et le suivi et l'évaluation (S&E). Le cadre d'action SUN reconnaît et intègre désormais la contribution de l'agriculture et met l'accent sur des processus davantage intersectoriels.
- la FAO doit reconnaître que la nutrition est un objectif général de l'Organisation qui doit être pris en compte à toutes les étapes et tous les niveaux des cadres de budgétisation et de planification et mesuré grâce à des indicateurs et	1.6 Des directives seront formulées de manière à incorporer les considérations nutritionnelles dans les cadres de planification et de budgétisation, et des orientations nutritionnelles doivent être intégrées dans les cadres de planification et de budgétisation du PTB, le système PIREs, le PPRC.	1.6 Des directives ont été établies afin d'intégrer la nutrition dans les cadres de planification: des principes directeurs pour l'amélioration de la nutrition au moyen de l'agriculture, par exemple, ont été largement diffusés et utilisés pour l'élaboration et l'examen des projets, dans les cadres de programmation par pays et dans d'autres systèmes et instances.	La nutrition, moyens de mesure et indicateurs compris, a été bien prise en compte dans le Cadre stratégique révisé et les plans d'action des objectifs stratégiques, et des indicateurs et allocations budgétaires sont en cours d'élaboration.

Recommandations de l'évaluation	Mesures convenues	Observations relatives aux mesures prises, y compris les raisons justifiant tout défaut d'action	Impact (changements) des mesures prises au niveau des programmes, des politiques et/ou des procédures
moyens d'évaluation appropriés;			
- la FAO doit faire en sorte que la nutrition soit un domaine d'action prioritaire dans le cadre stratégique et qu'elle bénéficie des ressources nécessaires;	1.7 L'approche par domaine d'action prioritaire est en cours de révision. L'intégration des systèmes alimentaires tenant compte de la nutrition dans le cadre de cette approche sera examinée à cette occasion.	La nutrition est actuellement intégrée d'un bout à l'autre de la mise en œuvre du Cadre stratégique révisé.	La nutrition a été prise en compte dans l'ensemble des nouveaux objectifs stratégiques.
- la FAO doit dissocier la nutrition du Codex et de la sécurité sanitaire des aliments et la rétablir dans la structure institutionnelle de la FAO afin de fournir des services et de renforcer les liens stratégiques clairs avec l'information, les statistiques et l'aide à l'élaboration des politiques;	1.8 Une attention particulière sera accordée à cette recommandation lors du processus d'élaboration d'une vision et stratégie interne globale pour la nutrition dans le cadre de la Rec. 1.	1.8 Le 1 ^{er} janvier 2013, la Division de la nutrition (ESN) a été créée au sein du Département du développement économique et social pour former une structure institutionnelle dissociée de la sécurité sanitaire des aliments et du Codex, lesquels sont restés sous la responsabilité du Département de l'agriculture et de la protection des consommateurs.	Il est trop tôt pour déterminer l'impact de cette mesure.
- la FAO doit s'assurer qu'elle agit de manière concrète pour s'attaquer au problème de la malnutrition dans les pays.	1.9 Le processus d'élaboration d'une vision et stratégie globale pour la nutrition dans le cadre de la Rec. 2 (en particulier pour les pays de référence) guidera mais sera aussi guidé par le processus d'élaboration des objectifs, mécanismes et résultats attendus au niveau des pays.	Les réalisations à l'échelle des pays nécessitent une présence sur place, et le recrutement de nutritionnistes à ce niveau a beaucoup progressé (en particulier grâce à un financement extrabudgétaire, à savoir le programme des administrateurs auxiliaires des Nations Unies). Un réseau de nutritionnistes a été établi dans la région Afrique en vue de renforcer les capacités. La FAO continue de consolider ses résultats au niveau des pays à travers	Plusieurs nutritionnistes ont été recrutés ou maintenus dans les bureaux de pays et ont contribué à renforcer la présence de l'Organisation sur le terrain et à faire avancer le processus correspondant dans le domaine de la nutrition (initiative SUN, partenariat REACH, initiative régionale de nutrition du PDDAA ⁶). Des activités de suivi et d'évaluation sont en

⁶ Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA).

Recommandations de l'évaluation	Mesures convenues	Observations relatives aux mesures prises, y compris les raisons justifiant tout défaut d'action	Impact (changements) des mesures prises au niveau des programmes, des politiques et/ou des procédures
		son rôle dans le partenariat REACH.	cours afin de déterminer l'impact effectif sur la réduction de la malnutrition sous toutes ses formes.
Recommandation 2 (d'ici à mi-2012). La FAO doit désormais élaborer une vision et une stratégie cohérentes relatives à sa contribution à un développement agricole tenant compte de la nutrition. Cette vision et cette stratégie doivent refléter son engagement à résoudre les problèmes liés à la sous-alimentation et à la suralimentation.	Voir 1.1 et 1.2. Une vision et stratégie interne sur l'approche des systèmes alimentaires tenant compte de la nutrition sera formulée comme décrit plus haut, en prenant en considération les sous-éléments de la présente recommandation.	Après un processus consultatif qui s'est poursuivi sur toute l'année, les Stratégie et vision de la FAO pour ses activités en matière de nutrition ont été présentées au Comité du Programme en novembre 2012. Ce document traduit l'engagement pris par la FAO de s'attaquer à la fois à la dénutrition et à la suralimentation, parallèlement à la micronutrition.	Il est évident que les activités visant spécifiquement la nutrition dans le secteur agricole sont mieux reconnues. L'ensemble du système des Nations Unies a adopté une approche durable des systèmes alimentaires (par l'intermédiaire du réseau de la nutrition de l'initiative SUN, dans le cadre du partenariat REACH et par l'intermédiaire du Comité permanent de la nutrition), la FAO assumant à cet égard un rôle de chef de file.
Compte tenu des contraintes de capacités actuelles, un éminent expert externe relevant du Directeur général adjoint – Connaissances sera embauché pour conduire et affiner le processus pendant la durée du présent exercice. Les principaux éléments de la stratégie doivent comprendre:	2.1 Élaboration d'un mandat et recrutement d'un expert extérieur pour aider le DGA-C, le Comité directeur et l'équipe spéciale interdivisionnelle dans cet exercice.	Un économiste ayant précédemment travaillé pour l'IFPRI ⁷ a été recruté en 2012, et sa mission s'est achevée comme il était prévu.	S/O

⁷ Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI).

Recommandations de l'évaluation	Mesures convenues	Observations relatives aux mesures prises, y compris les raisons justifiant tout défaut d'action	Impact (changements) des mesures prises au niveau des programmes, des politiques et/ou des procédures
- un cadre conceptuel convenu pour le terme récemment adopté de sécurité nutritionnelle et alimentaire au sein de l'Organisation;	2.2 La formulation d'une nouvelle vision et stratégie interne sur l'approche des systèmes alimentaires tenant compte de la nutrition inclura un cadre conceptuel adapté pour guider ces efforts.	Compris dans la stratégie qui est désormais achevée et a été présentée à la cent douzième session du Comité du Programme en novembre 2012 http://www.fao.org/docrep/meeting/026/me902f.pdf	L'impact de ce cadre sur l'élaboration des nouveaux objectifs stratégiques est évident.
- une identification des pays de référence dans lesquels la FAO a la capacité de conduire des interventions efficaces et pertinentes et où les gouvernements se sont engagés eux-mêmes à s'attaquer à la malnutrition d'une manière résolue et persistante;	2.3 Des critères pour les pays/régions de référence seront déterminés en prenant en considération, entre autres, les endroits où la malnutrition est répandue et persistante, les capacités de la FAO, les initiatives interorganisations pertinentes (par exemple, Programme commun des Nations Unies, Fonds des Nations Unies pour la sécurité humaine, fonds espagnols pour les OMD, Initiative de partenariat visant à éliminer la faim et la dénutrition chez les enfants et Initiative Renforcer la nutrition).	Intégrés à la stratégie, mais de façon plus générale que dans l'évaluation. Les pays de référence proprement dits n'ont pas été sélectionnés. Au niveau des pays, en Afrique, la contribution de la FAO à l'initiative SUN et au partenariat REACH passe par des nutritionnistes de l'Organisation (Fonctionnaire principal [nutrition] pour l'Afrique, fonctionnaires des bureaux de pays, missions de soutien dépêchées par le Siège) et par l'intermédiaire de l'initiative de renforcement des capacités en matière de nutrition menée dans le cadre du PDDAA du NEPAD ⁸ . La FAO est le partenaire technique chef de file du NEPAD. Les secrétariats de l'initiative SUN et du partenariat REACH, ainsi que les points focaux de la première et les facilitateurs du second, contribuent activement au renforcement des relations entre les mécanismes de coordination de l'agriculture et ceux agissant dans le domaine de la nutrition. On trouve des exemples similaires en Asie et en Amérique latine et dans les Caraïbes.	L'impact est manifeste dans certains pays. À titre d'exemples: i) la Sierra Leone a mobilisé des ressources et mène un projet de mise en œuvre d'actions pratiques d'intégration de la nutrition et de l'agriculture avec l'appui de la FAO; ii) l'Éthiopie a ajouté une composante nutritionnelle de poids au plan d'investissement du PDDAA; iii) des missions conjointes avec le PAM, l'UNICEF et l'OMS ont permis de faire remonter considérablement la nutrition sur l'échelle des priorités du secteur agricole au Burundi et en Gambie.

⁸ Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD).

Recommandations de l'évaluation	Mesures convenues	Observations relatives aux mesures prises, y compris les raisons justifiant tout défaut d'action	Impact (changements) des mesures prises au niveau des programmes, des politiques et/ou des procédures
- une analyse des causes de la malnutrition, qui sera réalisée (de préférence par le biais d'initiatives gouvernementales nationales et avec le concours d'autres partenaires du développement) dans tous les pays de référence et qui devrait être prise en compte dans les profils nutritionnels par pays et les cadres de programmation par pays;	2.4 Les directives du Cadre de programmation par pays seront revues de manière à ce que la nutrition soit intégrée comme il convient, en s'appuyant sur la note d'orientation qui concerne l'incorporation de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le processus du PNUAD, qui est un effort conjoint FAO/PAM/OIT.	Intégrée dans la stratégie. Un projet de directives a été rédigé et utilisé pour élaborer certains cadres de programmation par pays.	Il est trop tôt pour déterminer l'impact de cette mesure.
- une analyse de situation portant sur les régions où les gouvernements et d'autres partenaires du développement contribuent activement à la résolution des problèmes de nutrition et sur la nature de leur engagement, analyse qui devrait être également prise en compte dans les cadres de programmation des pays de référence afin que la FAO joue un rôle complémentaire;	Lié aux critères mentionnés plus haut pour les pays de référence et la révision des directives du Cadre de programmation par pays (voir action 2.4).	Intégrée dans la stratégie. L'analyse de la situation est en cours dans de nombreux pays en préparation de la CIN-2, par l'intermédiaire des processus SUN et REACH. Le Comité permanent de la nutrition a demandé des analyses pour plusieurs pays, lesquelles apporteront des éléments d'information lors de la CIN.	Il est trop tôt pour déterminer l'impact de cette mesure.

Recommandations de l'évaluation	Mesures convenues	Observations relatives aux mesures prises, y compris les raisons justifiant tout défaut d'action	Impact (changements) des mesures prises au niveau des programmes, des politiques et/ou des procédures
- des liens entre le programme de terrain dans ces pays de référence et les activités normatives dans la nutrition (et inversement);	Relève de l'action 2.4.	Intégrée dans la stratégie. Cette mesure est mise en œuvre par l'intermédiaire des fonctionnaires des bureaux de pays et des bureaux régionaux de la FAO, ainsi qu'au moyen de la formation et du renforcement des capacités assurés dans le cadre du partenariat REACH. Le téléenseignement et la formation en ligne améliorent les relations entre les activités normatives et le programme de terrain, dans les domaines, par exemple, de l'éducation nutritionnelle, de la composition des aliments, de l'étiquetage des produits alimentaires/étiquetage nutritionnel.	Il est trop tôt pour déterminer l'impact de cette mesure.
- une stratégie de communication (interne et externe à la FAO) qui, dans une première phase et dans les pays de référence, ferait mieux connaître et comprendre la nouvelle vision et stratégie de la nutrition aux fonctionnaires du cadre organique de la FAO aux niveaux national, sous-régional et régional (y compris les chefs de bureau et les représentants de la FAO), et dans une deuxième phase, viserait les gouvernements des États Membres et des partenaires du développement	2.5 Une stratégie de communication et de promotion sera élaborée et mise en œuvre pour partager la vision et l'approche de la FAO et expliquer clairement son rôle distinctif en matière de renforcement des investissements dans la nutrition au travers de systèmes alimentaires tenant compte de la nutrition. 2.6 Les documents pertinents d'information et de politique générale doivent être affinés pour être présentés aux États Membres et aux partenaires de développement.	ESN a participé à des activités de communication pour faire en sorte que la nutrition soit bien prise en compte (par exemple au sein du Comité de l'agriculture, lors de la Journée mondiale de l'alimentation, etc.).	Il est trop tôt pour déterminer l'impact de cette mesure.

Recommandations de l'évaluation	Mesures convenues	Observations relatives aux mesures prises, y compris les raisons justifiant tout défaut d'action	Impact (changements) des mesures prises au niveau des programmes, des politiques et/ou des procédures
compétents; la stratégie devrait aussi prendre en compte la plus grande place de la nutrition sur le site web de la FAO, les lignes de communication facilitant les échanges de connaissances entre les pays de référence ainsi que les modalités permettant de diffuser efficacement des produits normatifs sur la nutrition;			
- une stratégie de plaidoyer pour faire mieux comprendre les liens qui existent entre l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition et s'employer à les développer; par ailleurs, les activités de plaidoyer de la FAO doivent être plus actives que réactives, fondées sur des objectifs explicites liés aux priorités stratégiques des pays de référence en matière de nutrition ainsi que sur la contribution de cette dernière à l'action internationale en faveur du développement.	Voir l'action 2.6.	Intégrée dans la stratégie. Les activités de plaidoyer sont menées au sein du système des Nations Unies et avec les milieux universitaires, le secteur de la recherche, l'industrie alimentaire et d'autres acteurs. Des plateformes multisectorielles sont mises en action, y compris dans des domaines comme la santé, l'environnement, l'éducation, le travail, la protection sociale, le droit à une nourriture adéquate, les peuples autochtones, la pêche et la foresterie. Une liste de base des recommandations clés (également appelées « principes directeurs ») pour l'amélioration de la nutrition au moyen de l'agriculture a été largement diffusée et est utilisée par une grande diversité de parties prenantes pour intégrer la nutrition dans leurs programmes agricoles (notamment le PDDAA et l'Initiative alimentaire pour l'avenir de l'Agence des États-Unis pour le développement international [USAID]). Ces principes constituent en outre une référence	Le gain d'image et la sensibilisation sont très forts. Ces principes sont appliqués dans le cadre de l'initiative de renforcement des capacités en matière de nutrition du PDDAA ainsi que pour concevoir/revoir les plans d'investissement de ce programme dans 50 pays africains. La CIN-2 jouit d'une bonne notoriété et suscite beaucoup d'intérêt. On observe qu'à l'échelle internationale, les nutritionnistes se tournent de plus en plus vers des approches durables fondées sur l'alimentation (systèmes et régimes alimentaires durables, par exemple), comme préconisé par la FAO.

Recommandations de l'évaluation	Mesures convenues	Observations relatives aux mesures prises, y compris les raisons justifiant tout défaut d'action	Impact (changements) des mesures prises au niveau des programmes, des politiques et/ou des procédures
		fondamentale pour les membres du mouvement SUN. Des documents de synthèse sur les thèmes «protection sociale et nutrition», «parité hommes-femmes et nutrition» et «résilience et nutrition» sont également en cours de rédaction et serviront de documents d'information pour la CIN-2.	
<i>2. Domaines de la nutrition devant mobiliser l'attention</i> Recommandation 3 Rassembler des données probantes et lier l'alimentation et l'agriculture à des objectifs de nutrition.			
Les activités normatives de la FAO doivent porter sur l'élaboration d'outils, de méthodes et de lignes directrices visant à améliorer la qualité des enquêtes, des évaluations et du suivi relatifs à la consommation alimentaire, y compris des indicateurs liés à la nutrition (consommation alimentaire, biodiversité et diversité alimentaire) dans des contextes ruraux et urbains.	3.1 En s'appuyant sur la nouvelle vision et stratégie, ainsi que sur les travaux passés et actuels, les outils, méthodes et directives normatifs seront renforcés dans le contexte de l'approche des systèmes alimentaires tenant compte de la nutrition.	Les travaux normatifs se poursuivent. De nouveaux outils et lignes directrices ont été élaborés en matière de consommation alimentaire (afin de relier diversité alimentaire et biodiversité, par exemple). D'importants documents de synthèse et plusieurs documents d'information sur la nutrition ont été rédigés à l'intention de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, et un rapport sur l'indicateur de la diversité biologique pour la nutrition a été établi et publié. Les outils et lignes directrices ont été élaborés de manière à s'appliquer à la fois aux contextes urbains et ruraux.	Le renforcement des capacités a commencé début 2013 (Afrique de l'Ouest, Asie) et se poursuit, avec des formations sur l'application des lignes directrices et l'utilisation des outils et instruments.

Recommandations de l'évaluation	Mesures convenues	Observations relatives aux mesures prises, y compris les raisons justifiant tout défaut d'action	Impact (changements) des mesures prises au niveau des programmes, des politiques et/ou des procédures
La FAO doit être un «courtier du savoir» s'appuyant sur les bonnes pratiques et les enseignements tirés des activités de développement tenant compte de la nutrition menées par un large éventail de gouvernements et de partenaires du développement ainsi que sur les preuves de l'incidence sur la nutrition des interventions réalisées en matière de sécurité alimentaire et d'agriculture dans différents contextes.	3.2 En s'appuyant sur la nouvelle vision et stratégie, ainsi que sur les travaux passés et actuels, la FAO renforcera son rôle de «courtier du savoir» en vue de produire des éléments à l'appui d'une alimentation et d'une agriculture tenant compte de la nutrition dans différents contextes. Un document sera rédigé, qui synthétisera la documentation existante sur les impacts nutritionnels de l'approche de l'alimentation tenant compte de la nutrition et formulera des orientations pour concevoir des programmes et lancer des recherches permettant d'obtenir des éléments valables qui attestent ces impacts nutritionnels.	Plusieurs documents, ouvrages, chapitres d'ouvrage et rapports ont été produits, synthétisant les travaux déjà publiés sur les effets de la nutrition. Il s'agit notamment de documents élaborés pour la conférence Rio+20 sur la production et la consommation durables, d'ouvrages sur les systèmes alimentaires des peuples autochtones, du rapport SOFA 2013 sur les systèmes alimentaires durables et la nutrition, et de méthodes de mise au point de régimes alimentaires durables. Des sessions et des événements parallèles ont été organisés à l'occasion de conférences scientifiques internationales et de conférences intergouvernementales afin de présenter les enseignements tirés de l'expérience dans différents contextes (foresterie et nutrition, par exemple).	Le rôle de l'agriculture dans le développement axé spécifiquement sur la nutrition ou tenant compte de celle-ci jouit d'une bonne notoriété et suscite beaucoup d'intérêt. Les effets sont mesurés au moyen d'activités de suivi et d'évaluation continues.
Recommandation 4 Améliorer l'analyse de la nutrition dans les domaines de la statistique et de l'information.			
Il conviendrait de mettre à jour les calculs relatifs à la sous-alimentation et d'élaborer des indicateurs pouvant être utilisés pour suivre les tendances de la consommation alimentaire,	4.1 Les calculs relatifs à la sous-alimentation et la méthode y afférente ont été revus par différentes instances en 2011 et 2012. Les indicateurs, outils et normes existants seront révisés en tant que de besoin et diffusés plus	Une liste restreinte de micronutriments a été établie afin de fournir des marqueurs permettant de juger de l'adéquation générale des apports. Ces marqueurs sont utilisés dans plusieurs activités concordantes, notamment des évaluations portant sur les régimes alimentaires durables et sur les pertes et gaspillage de nutriments. Les marqueurs	Il est trop tôt pour déterminer l'impact de cette mesure.

Recommandations de l'évaluation	Mesures convenues	Observations relatives aux mesures prises, y compris les raisons justifiant tout défaut d'action	Impact (changements) des mesures prises au niveau des programmes, des politiques et/ou des procédures
et le débat sur la manière dont l'indicateur de sous-alimentation peut le mieux exprimer la carence en micronutriments doit être élargi dans le cadre du Comité permanent de la nutrition et du Comité de la sécurité alimentaire mondiale.	largement. La nécessité de mieux refléter les carences en micronutriments relève de la révision méthodologique évoquée plus haut, également liée aux Rec. 7, 13, 14. Divers forums (par exemple, le CSA et le Comité permanent de la nutrition du système des Nations Unies) permettront d'obtenir des contributions, de débattre et de rechercher l'approbation, le cas échéant.	de micronutriments proposés ont été présentés au Comité permanent de la nutrition et devant d'autres instances, mais leur intégration dans FAOSTAT en complément de la disponibilité énergétique alimentaire (utilisée pour évaluer la sous-alimentation) n'a pas encore été approuvée. Le manuel consacré au score de diversité alimentaire des ménages a été publié en 2012 afin de permettre d'évaluer l'adéquation des apports en micronutriments, et des ateliers de formation ont été organisés pour diffuser la méthode. Dans l'avenir, il est prévu de renforcer l'évaluation quantitative des régimes alimentaires et de produire ainsi des données plus utiles pour l'évaluation de la sous-alimentation et des carences en micronutriments.	
Les représentants de l'équipe de nutrition doivent faire partie du Comité directeur des systèmes d'information sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle et établir des liens professionnels étroits avec l'unité chargée de l'appui mondial du cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC).	4.2 AGN sera officiellement représentée au comité directeur des SISAN et renforcera les liens avec l'Unité mondiale d'appui du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire.	Le groupe d'évaluation de la nutrition a été invité à participer au lancement du Réseau d'information sur la sécurité alimentaire et au groupe de travail sur l'échelle de la faim chronique du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire, mais ne fait pas encore officiellement partie du comité directeur des SISAN. Les SISAN et l'unité chargée de l'appui mondial du cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire sont financés par le programme UE-FAO «Amélioration de la gouvernance mondiale pour la réduction de la faim», et l'intégration de la nutrition est l'une des principales priorités de ce programme. L'équipe de coordination de ce programme travaille aux côtés d'ESN à intégrer la nutrition dans les produits concernés. L'unité chargée de l'appui mondial du	La nutrition est bien prise en compte dans le plan de travail du Réseau d'information sur la sécurité alimentaire pour 2013, lequel prévoit des travaux d'harmonisation des indicateurs nutritionnels fondés sur l'alimentation. L'évaluation des capacités des systèmes d'information sur la sécurité alimentaire au niveau des pays englobe certains aspects de la nutrition (au Yémen et au Soudan du Sud, par exemple). Le sous-groupe de travail technique sur la nutrition du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire a été créé et dirige activement l'étude sur l'applicabilité de la classification

Recommandations de l'évaluation	Mesures convenues	Observations relatives aux mesures prises, y compris les raisons justifiant tout défaut d'action	Impact (changements) des mesures prises au niveau des programmes, des politiques et/ou des procédures
		Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire a renforcé ses relations avec le Groupe d'évaluation de la nutrition de la FAO.	nutritionnelle du Groupe d'évaluation de la sécurité alimentaire et de la nutrition destinée à compléter l'échelle de la sécurité alimentaire du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (étude de cas sur l'Afrique de l'Ouest), étude consacrée à la relation entre les résultats en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. L'échelle actuelle de la faim chronique prend bien en compte les aspects nutritionnels.
Recommandation 5 Intégrer la nutrition dans les interventions axées sur la sécurité alimentaire et l'agriculture et accorder la priorité aux pays de référence.	Voir Rec. 2 susmentionnée.		
Dans les pays de référence, le cadre de programmation par pays doit être élaboré en fonction d'objectifs de nutrition précis découlant de l'analyse des causes et des interventions programmatiques clairement liées à ces objectifs.	Lié aux actions se rapportant à la Rec. 2, en accord avec la révision des directives du Cadre de programmation par pays visant à ce que la nutrition soit intégrée comme il convient, en s'appuyant sur la note d'orientation qui concerne l'incorporation de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le processus du PNUAD.	Voir Rec. 2.4 susmentionnée.	Plusieurs cadres de programmation par pays ont été examinés et des travaux ont été entrepris pour garantir, au moyen de directives, que la nutrition est bien intégrée.

Recommandations de l'évaluation	Mesures convenues	Observations relatives aux mesures prises, y compris les raisons justifiant tout défaut d'action	Impact (changements) des mesures prises au niveau des programmes, des politiques et/ou des procédures
La nutrition doit être intégrée dans les projets axés sur la sécurité alimentaire et l'agriculture (y compris les systèmes d'information sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle et l'assistance en matière d'élaboration de politiques) des pays de référence. Les projets doivent être d'une durée suffisante pour que l'on puisse incorporer des données de référence et assurer le suivi des indicateurs liés à la nutrition afin d'évaluer l'incidence sur la nutrition et donc de produire des preuves de la pertinence et de l'efficacité de l'intervention. Il faut explorer la possibilité d'inclure des objectifs relatifs à la nutrition dans les projets, y compris des activités liées aux pêches et à l'élevage.	5.1 Des documents de renforcement des capacités internes sont en cours d'élaboration pour aider à la formulation d'objectifs tenant compte de la nutrition, au recensement d'indicateurs liés à la nutrition, et à la conception et à la mise en œuvre de systèmes de suivi et d'évaluation pour les travaux d'élaboration de programmes et de politiques. Les documents de renforcement des capacités déjà existants seront mis à jour si nécessaire et largement utilisés pour le renforcement des capacités internes comme externes. La FAO examinera les modalités de collaboration avec des partenaires extérieurs pour accroître la capacité des gouvernements et des organisations non gouvernementales à évaluer de manière valable l'impact nutritionnel.	Des supports de renforcement des capacités, notamment des cours de formation électronique, ont été élaborés et sont en cours d'élaboration. La collaboration au sein du partenariat REACH a débouché sur une utilisation plus importante de ces supports. Les modules de formation en ligne sont largement utilisés pour l'éducation en matière de nutrition et de composition des aliments. Les régions ont organisé des formations destinées aux fonctionnaires et points focaux de la FAO. Le Bureau régional pour l'Afrique (RAF) a organisé un atelier de formation régional destiné aux nutritionnistes et points focaux de la FAO en Afrique en février 2012, atelier qui a permis de mettre en commun les supports de la FAO et l'expérience acquise dans les pays. Ces supports sont désormais largement utilisés dans la région.	Il est trop tôt pour déterminer l'impact de cette mesure.

Recommandations de l'évaluation	Mesures convenues	Observations relatives aux mesures prises, y compris les raisons justifiant tout défaut d'action	Impact (changements) des mesures prises au niveau des programmes, des politiques et/ou des procédures
Les projets intégrant la «nutrition» doivent présenter précisément la manière dont ils tiennent compte de la question de l'égalité hommes-femmes (en mettant l'accent sur les adolescentes et les femmes en âge de procréer), de l'inclusion sociale et du changement climatique et comment ces problématiques sont liées avec d'autres éléments des activités de la FAO dans le domaine de la nutrition.	5.2 En s'appuyant sur les travaux existants concernant les systèmes alimentaires tenant compte de la nutrition, un document sera élaboré pour expliquer comment prendre en considération les questions d'égalité entre les sexes, comme l'impact différentiel de la mauvaise nutrition et de l'insécurité alimentaire, ainsi que la réaction différentielle aux interventions (par exemple, table-ronde du CSA sur les estimations de la faim, SOFA sur la parité hommes-femmes).	Dans l'ensemble de l'Organisation, les fonctionnaires du cadre organique, notamment des spécialistes de la parité hommes-femmes, de l'inclusion sociale et du changement climatique, ont activement collaboré au sein de l'équipe spéciale interdivisionnelle. Plusieurs documents ont été élaborés et publiés conjointement. La protection sociale est l'un des principaux points de la réunion préliminaire à la CIN-2, et le changement climatique est l'un des points clés de la réunion préparatoire du Comité permanent de la nutrition pour la CIN, et des travaux en cours sur les régimes alimentaires durables.	La mise en lumière de cette mesure est très élevée, mais il est trop tôt pour en déterminer l'impact.
Recommandation 6 Intégrer la nutrition dans les activités liées aux politiques.			
L'équipe chargée de la nutrition et des politiques doit élaborer des lignes directrices normatives pour intégrer la nutrition dans les politiques agricoles et les politiques de sécurité alimentaire à différents niveaux.	Voir les actions liées aux Rec. 2 et 5. Des directives doivent être élaborées dans le cadre des attributions de l'«éminent expert» (action 2.1).	Des directives ont été élaborées, notamment: Une agriculture sensible aux enjeux nutritionnels et des approches fondées sur l'alimentation; Impact de la crise financière et économique sur la nutrition; L'approche de développement agricole favorable à la nutrition de la FAO. Les informations contenues dans ces publications ont servi de base à l'élaboration des documents sur la nutrition par pays pour la CIN-2. Politiques et programmes: les travaux comprennent notamment des publications – Impact de la crise financière et économique sur la	Impact sur les politiques et les programmes par le biais des publications.

Recommandations de l'évaluation	Mesures convenues	Observations relatives aux mesures prises, y compris les raisons justifiant tout défaut d'action	Impact (changements) des mesures prises au niveau des programmes, des politiques et/ou des procédures
		nutrition; Impact of Climate Change and Bioenergy on Nutrition.	
L'équipe chargée de la nutrition et des politiques doit s'assurer que les connaissances produites par les bonnes pratiques et les enseignements tirés des activités de développement qui tiennent compte de la nutrition contribuent aux activités d'élaboration des politiques à tous les niveaux.	Voir les actions liées aux Rec. 2 et 5.	Les SISAN, ainsi que d'autres sources, ont été utilisés pour élaborer, par pays, des documents sur la nutrition et des études de cas qui font partie du processus préparatoire de la CIN-2. Ces informations seront utiles pour: i) déterminer les progrès accomplis dans l'amélioration de la nutrition depuis 1992 (date de la première CIN); ii) mettre en évidence les problèmes qui subsistent dans le domaine de la nutrition, ainsi que les nouveaux défis et les nouvelles possibilités en matière d'amélioration de la nutrition que font naître les changements en cours dans l'économie mondiale et dans les systèmes alimentaires ainsi que ceux dus aux avancées scientifiques et technologiques; et iii) déterminer les mesures envisageables pour améliorer la nutrition. Les documents sur la nutrition et études de cas par pays apportent des éléments d'information et des éclairages en vue de la CIN, à la fois pour la Réunion technique préparatoire (13-15 novembre 2013) et pour l'événement de haut niveau lui-même (19-21 novembre 2014).	Il est trop tôt pour déterminer l'impact de cette mesure.
L'équipe de la FAO chargée de la nutrition doit coopérer avec le «centre nodal» d'aide aux politiques mis en place par TCS, contribuer aux lignes directrices élaborées pour le	Voir les actions liées aux Rec. 2 et 5.	Des lignes directrices et des principes directeurs ont été élaborés. Les autres mesures consistent notamment à veiller à la complémentarité des cadres de programmation et profils nutritionnels par pays en vue de la CIN-2, et à repenser l'aide aux politiques comme un continuum qui prend sa source dans l'élaboration de biens publics mondiaux	Il est trop tôt pour déterminer l'impact de cette mesure.

Recommandations de l'évaluation	Mesures convenues	Observations relatives aux mesures prises, y compris les raisons justifiant tout défaut d'action	Impact (changements) des mesures prises au niveau des programmes, des politiques et/ou des procédures
cadre de programmation par pays et participer activement aux événements de politiques facilités par la FAO.		dans le domaine de la nutrition. La CIN-2 sera la première conférence intergouvernementale exclusivement consacrée à la recherche de solutions aux problèmes mondiaux de nutrition du XXI ^e siècle, et représente la ligne d'action mondiale de la FAO face à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. La Conférence définira un cadre d'action flexible permettant de relever les grands défis nutritionnels et de définir les priorités en matière de coopération internationale dans le domaine de la nutrition à court et moyen termes.	
Recommandation 7 Mettre la priorité sur la composition des aliments et les avis scientifiques corrélés.			
La FAO doit délaissier les activités d'appui <i>ad hoc</i> aux pays et privilégier des activités plus stratégiques consistant notamment à renforcer les capacités aux niveaux régional et sous-régional, encourager la collaboration régionale pour aider les pays (en particulier les pays de référence) à collecter et analyser les données relatives à la composition des aliments qui sont demandées par les	7.1 Il sera procédé systématiquement à un renforcement des capacités pour la collecte et l'analyse des données de composition des aliments par l'intermédiaire des centres de données régionaux du Réseau international des systèmes de données sur l'alimentation (INFOODS) (dans le cadre de l'objectif stratégique D).	L'axe désormais privilégié en ce qui concerne la composition des aliments est le renforcement des capacités, ciblant les régions et les sous-régions, ainsi que des activités d'élaboration de normes au niveau mondial. Citons parmi les exemples de publications en 2011-2012 les tables de composition des aliments d'Afrique de l'Ouest, plusieurs bases de données mondiales (base de données pour la biodiversité; base de données analytiques sur la composition des aliments; base de données sur les densités), des directives internationales (Directives sur l'appariement des aliments, Directives relatives à la conversion des unités de mesure, des dénominateurs et des expressions) et la mise à jour des tagnames	Des données nationales et régionales sur la composition des aliments ont été compilées et récemment publiées à l'aide des normes, directives et outils INFOODS (Bangladesh, Madagascar, par exemple). On observe une forte demande de données sur la teneur en nutriments des aliments répertoriés pour établir la biodiversité alimentaire et de données sur les nutriments utilisables pour l'étiquetage des denrées alimentaires et le commerce.

Recommandations de l'évaluation	Mesures convenues	Observations relatives aux mesures prises, y compris les raisons justifiant tout défaut d'action	Impact (changements) des mesures prises au niveau des programmes, des politiques et/ou des procédures
utilisateurs finaux, afin que les politiques et les programmes d'intervention tiennent compte de la nutrition.		(identifiants) INFOODS. ESN a produit plusieurs manuels et bases de données pour permettre aux pays du monde entier d'améliorer la qualité de leurs données sur la composition des aliments. Un cours de formation en ligne consacré aux données sur la composition des aliments a été élaboré pour permettre, au moyen de l'autoformation ou par l'intermédiaire des universités, de faire progresser les connaissances des professionnels sur les questions de composition des aliments.	
La FAO doit contribuer à l'établissement d'un référentiel international de données et assurer le contrôle de ces données, qui doivent être mises à disposition de tous les utilisateurs potentiels.	7.2 Le rôle de la FAO en tant que référentiel international de données de composition des aliments sera renforcé et inclura les activités de collecte et de compilation de données, l'appui à la gestion de base de données, et la publication de données.	ESN a compilé et publié, sur la composition des aliments, des bases de données qui sont en libre accès et que les États Membres utilisent largement lors de l'élaboration de leurs propres bases de données nationales et régionales sur la composition des aliments et de base de données spécialisées (étiquetage des denrées alimentaires, biodiversité, par exemple). Il conviendrait cependant de mieux les intégrer dans les systèmes de données existants (FAOSTAT, par exemple).	Il est trop tôt pour déterminer l'impact de cette mesure.
Au sein de la FAO, les activités normatives relatives à la composition des aliments doivent démontrer leur valeur ajoutée pour les évaluations, les statistiques et l'aide à l'élaboration des politiques.	7.3 Accroissement de la visibilité des travaux de la FAO sur la composition des aliments destinés à être utilisés comme des biens publics pour les produits essentiels, comme FAOSTAT et SOFI, et ce grâce à la promotion de ces activités, aux sites Internet améliorés et aux partenariats avec des collaborateurs.	On a remanié et mis à jour le site web INFOODS en 2012 afin de le rendre plus attrayant et simple d'emploi et de faciliter les recherches. La liste d'adresses INFOODS, qui répertorie les professionnels travaillant avec les données sur la composition des aliments dans le monde entier, permet de promouvoir les produits INFOODS. Cette liste s'est considérablement étoffée ces deux dernières années. De nombreux organismes nationaux et intergouvernementaux ont demandé que d'autres ensembles de données soient	La FAO, avec INFOODS, continue d'occuper le devant de la scène et de jouer un rôle de premier plan dans la préparation et la diffusion de normes, de directives et de données de base. Ces données sont largement utilisées pour analyser les évaluations nutritionnelles quantitatives, pour caractériser les zones agroécologiques d'un point de vue nutritionnel, pour éclairer les politiques agricoles et pour mesurer le rôle de la

Recommandations de l'évaluation	Mesures convenues	Observations relatives aux mesures prises, y compris les raisons justifiant tout défaut d'action	Impact (changements) des mesures prises au niveau des programmes, des politiques et/ou des procédures
		constitués. La question des interactions avec FAOSTAT et SOFI n'est pas entièrement réglée, et l'accord nécessaire pour inclure des données supplémentaires sur les nutriments (parallèlement à celles relatives à l'apport énergétique, aux protéines et aux graisses) n'est pas conclu.	biodiversité dans la nutrition.
3. <i>Cadre stratégique</i> Recommandation 8 Intégrer la nutrition dans le cadre stratégique et les documents de programmation et de planification en procédant comme suit:	8.1 En s'appuyant sur la nouvelle vision et stratégie interne (Rec. 1), on intégrera la nutrition au Cadre stratégique, en collaboration avec les départements techniques.	La nutrition a été intégrée, explicitement et implicitement, dans tous les nouveaux objectifs stratégiques.	La nutrition figure dans tous les nouveaux objectifs stratégiques. Il est trop tôt pour déterminer l'impact réel de cette mesure.
dans l'immédiat, identifier systématiquement les résultats de l'équipe conjointe en reliant la nutrition à d'autres domaines d'activités de l'Organisation, en particulier (mais sans exclusive) les statistiques, les évaluations, les politiques, la programmation de la sécurité alimentaire;	8.2 (voir aussi l'action 1.4) Les travaux de la FAO en matière de nutrition sont en cours d'intégration grâce aux résultats d'activités contribuant à l'objectif stratégique H (Amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition) en 2012-2013; l'intégration sera plus stratégique et systématique dans les prochains PMT et PTB.	Sur l'exercice biennal 2012-2013, les activités visant spécifiquement la nutrition sont intégrées dans les objectifs stratégiques A, D, F, H et I. La nutrition est présente dans tous les nouveaux objectifs stratégiques (activités visant spécifiquement la nutrition ou prenant celle-ci en compte).	Il est trop tôt pour déterminer l'impact réel de cette mesure.

Recommandations de l'évaluation	Mesures convenues	Observations relatives aux mesures prises, y compris les raisons justifiant tout défaut d'action	Impact (changements) des mesures prises au niveau des programmes, des politiques et/ou des procédures
à moyen terme, tenir compte du besoin de renforcer les liens entre les objectifs stratégiques et les résultats de l'Organisation dans le cadre de l'Objectif mondial 1 lié à la sécurité nutritionnelle et alimentaire dans la révision prochaine du cadre stratégique et la formulation du PMT 2014-2017 et du PTB 2014-2015.	8.3 (voir aussi l'action 1.4) Dans le cadre de la révision du Cadre stratégique de la FAO et à la suite de l'élaboration de la vision et stratégie interne, devra être incorporé dans le prochain PMT-PTB en s'appuyant sur les enseignements tirés du PMT-PTB en cours.	La nutrition occupe une place en vue dans tous ces processus.	Il est trop tôt pour déterminer l'impact de cette mesure.
4. <i>Arrangements institutionnels</i> Recommandation 9 (d'ici à janvier 2013). L'élément «nutrition» (AGND) de l'actuelle Division de la protection des consommateurs et de la nutrition (AGN) doit se désengager de la sécurité sanitaire des aliments et du Codex (AGNC) et disposer d'un centre institutionnel clairement défini comprenant un personnel exerçant une fonction de service multisectoriel. La nouvelle entité	9.1 Le comité directeur interdivisionnel présidé par le DGA-C (Rec. 1) examinera la recommandation et formulera une réponse de la Direction en prenant en considération la vision et stratégie interne sur l'approche des systèmes alimentaires tenant compte de la nutrition (Rec. 1 et 2).	Voir également l'action 1.8. Au 1 ^{er} janvier 2013, la nutrition a été dissociée de la sécurité sanitaire des aliments et du Codex, et ESN dispose maintenant d'un centre institutionnel clairement défini au sein du Département du développement économique et social.	Voir également l'action 1.8.

Recommandations de l'évaluation	Mesures convenues	Observations relatives aux mesures prises, y compris les raisons justifiant tout défaut d'action	Impact (changements) des mesures prises au niveau des programmes, des politiques et/ou des procédures
nutritionnelle doit faire fonction de «fournisseur de services» proposant une assistance technique et une orientation normative à d'autres services pertinents de l'Organisation (en particulier toutes les divisions qui relèvent d'ES, ainsi que AGA, AGP, TCS, TCI et TCE) conformément aux priorités stratégiques convenues. Un retour dans le giron du Département du développement économique et social (ES) autonomiserait et renforcerait les liens avec l'information, les évaluations, les statistiques, les politiques, l'égalité hommes-femmes, qui sont des plus stratégiques pour les activités de nutrition.			
Recommandation 10 (d'ici à janvier 2013). La composition technique de la nouvelle équipe chargée de la nutrition doit être déterminée en fonction des priorités définies par la vision et la stratégie. Cette	Voir l'action 9.1.	De nouvelles définitions d'emploi ont été rédigées pour le poste de directeur et un poste P4 d'évaluation de la nutrition. Un poste P5 et un poste P4 ont été déclassés au niveau P3, et un nouveau poste P2 a été créé. Le premier poste P3 assurera une fonction d'élaboration de politiques, d'intégration et de plaidoyer. Le deuxième a été conçu comme un poste de communication et	Il est trop tôt pour déterminer les effets bénéfiques de cette mesure.

Recommandations de l'évaluation	Mesures convenues	Observations relatives aux mesures prises, y compris les raisons justifiant tout défaut d'action	Impact (changements) des mesures prises au niveau des programmes, des politiques et/ou des procédures
nouvelle équipe sera dirigée par un directeur de la nutrition éminent et internationalement reconnu. De nouvelles descriptions de postes seront élaborées pour l'équipe en mettant l'accent sur l'expérience et les connaissances requises pour interagir avec efficacité avec les fonctionnaires de toutes les autres divisions de l'Organisation. Des compétences de base seront exigées dans les domaines suivants: i) composition des aliments; ii) évaluation et mesure de la nutrition; iii) informations et statistiques relatives à la nutrition; et iv) politiques et plaidoyer en matière de nutrition.		d'éducation en matière de nutrition. Le nouveau poste P2 sera réservé à un anthropologue de la nutrition.	
Recommandation 11 (d'ici à janvier 2013). Des postes de nutritionnistes (distincts des spécialistes de la sécurité sanitaire des aliments) devront être pourvus dans les régions et les	Voir l'action 9.1.	La transformation de la Division de la nutrition et de la protection des consommateurs (AGN) en Division de la nutrition (ESN) et en Unité chargée du Codex et de la sécurité sanitaire, dépendant du Département de l'agriculture et de la protection des consommateurs, durant l'exercice biennal 2012-2013 a permis une distinction plus claire entre les nutritionnistes et les spécialistes de la sécurité	Il est trop tôt pour déterminer l'impact de cette mesure.

Recommandations de l'évaluation	Mesures convenues	Observations relatives aux mesures prises, y compris les raisons justifiant tout défaut d'action	Impact (changements) des mesures prises au niveau des programmes, des politiques et/ou des procédures
sous-régions comptant des pays de référence pour la nutrition. Cette équipe fournira une assistance technique aux pays de référence qui élaborent des cadres de programmation par pays dans lesquels s'inscrivent des projets axés sur la sécurité alimentaire et l'agriculture et comprenant des objectifs liés à la nutrition. L'assistance technique fournie pour appuyer l'élaboration des bases de références et des systèmes de suivi pour évaluer ces objectifs de nutrition est fondée sur des réalisations déjà achevées par AGN et TCSF. Il faudrait si possible assurer une rotation du personnel entre le Siège, les bureaux nationaux, sous-régionaux et régionaux (le cas échéant) afin d'obtenir de meilleures synergies et de traiter plus efficacement les problèmes qui se posent sur le terrain à tous les niveaux.		sanitaire des aliments dans les bureaux de terrain. Il existe à l'heure actuelle des postes de nutritionniste dans quatre bureaux régionaux et un bureau sous-régional. Dans un bureau régional et un bureau sous-régional, des fonctionnaires gèrent à la fois les questions de sécurité sanitaire des aliments et de nutrition. On étudie actuellement des propositions de création de postes de nutritionniste dans les bureaux sous-régionaux, notamment en Afrique, dans le cadre du processus en cours de planification du travail et de l'éventail des compétences nécessaires sur l'exercice 2014-2015. En outre, un certain nombre de postes liés à la nutrition ont été créés grâce à des ressources extrabudgétaires dans des bureaux sous-régionaux et des bureaux de pays. Les bureaux de pays ont reçu des directives sur les questions relatives à la nutrition durant le processus de formulation des cadres de programmation par pays, ce qui renforce la présence de priorités et de propositions d'activités nutritionnelles dans les programmes de pays. On s'attend à ce que la politique de mobilité de la FAO facilite la rotation du personnel chargé de la nutrition entre le Siège et les bureaux de terrain, et inversement.	

Recommandations de l'évaluation	Mesures convenues	Observations relatives aux mesures prises, y compris les raisons justifiant tout défaut d'action	Impact (changements) des mesures prises au niveau des programmes, des politiques et/ou des procédures
Recommandation 12 (d'ici à janvier 2013). Compte tenu de l'évolution du budget principal de la FAO au cours des exercices biennaux passés, les nutritionnistes en fonction dans les pays doivent être pris en charge par des ressources extrabudgétaires, qui devront être mobilisées à cet effet. Le rôle principal des nutritionnistes sera: i) de faire en sorte que la nutrition soit une priorité pour les gouvernements et les partenaires du développement en s'appuyant sur des réseaux existants ou nouveaux; ii) de proposer une assistance technique et des orientations sur les approches alimentaires de la nutrition dans les politiques et programmes nationaux; et iii) de contribuer à intégrer la nutrition dans les activités que la FAO consacre à l'agriculture et à la sécurité alimentaire. Les échanges	Voir l'action 9.1.	Des nutritionnistes des bureaux régionaux, des bureaux sous-régionaux et des bureaux de pays ont pris une part active dans les processus interorganisations et multisectoriels de promotion de la nutrition, y compris par l'intermédiaire des partenariats REACH et des mécanismes SUN. Des ressources ont été mobilisées auprès des donateurs pour les ateliers régionaux, la formation et l'échange d'informations.	Même s'il est trop tôt pour déterminer l'impact de cette mesure, des processus de S&E sont en place, les mesures sont visibles et la volonté de réussir très forte.

Recommandations de l'évaluation	Mesures convenues	Observations relatives aux mesures prises, y compris les raisons justifiant tout défaut d'action	Impact (changements) des mesures prises au niveau des programmes, des politiques et/ou des procédures
d'informations entre les pays seront facilités par des ateliers annuels destinés au personnel chargé de la nutrition aux niveaux régional ou sous-régional (comme ceux qui ont été récemment organisés dans la région Asie et Pacifique).			
<i>5. Collaboration et partenariat</i> Recommandation 13 (d'ici janvier 2013). La FAO doit réaligner les mécanismes de collaboration existants et établir des partenariats multisectoriels forts pour atteindre les résultats qu'elle s'est fixés en matière de nutrition. À cet effet, la FAO doit:		La FAO a accordé une grande attention à cette recommandation, en mobilisant différents moyens.	La notoriété des travaux de la FAO dans le domaine de la nutrition est très élevée, et de solides partenariats sectoriels sont en place avec les domaines de la santé, de l'éducation, de l'environnement, et du développement social.
mettre fin à son rôle de chef de file concernant les consultations d'experts sur les besoins en éléments nutritifs (en consultation avec l'OMS), mais continuer de collaborer	13.1 La FAO réexaminera et redéfinira sa relation avec l'OMS pour la formulation d'avis techniques sur la nutrition dans le contexte de la nouvelle vision interne. 13.2 Les Réunions mixtes d'experts FAO/OMS sur la nutrition,	La FAO et l'OMS ont réexaminé et redéfini ensemble leur relation s'agissant de fournir des avis scientifiques sur la nutrition, et ont relancé le processus de Réunions mixtes d'experts FAO/OMS sur la nutrition ⁹ . Les deux organismes auront un rôle équivalent dans la production d'avis scientifiques sur la nutrition destinés au Codex,	Des réunions conjointes sont de nouveau prévues, mais il est trop tôt pour déterminer l'impact réel de cette mesure.

⁹ JEMNU, Joint FAO/WHO Expert Meetings on Nutrition.

Recommandations de l'évaluation	Mesures convenues	Observations relatives aux mesures prises, y compris les raisons justifiant tout défaut d'action	Impact (changements) des mesures prises au niveau des programmes, des politiques et/ou des procédures
étroitement sur le plan technique avec l'OMS et de fournir des avis scientifiques relatifs à la composition des aliments et aux besoins en éléments nutritifs;	qui ont été lancées en 2010 pour renforcer le rôle de la FAO et de l'OMS dans la formulation d'avis techniques sur la nutrition destinés aux États Membres, aux organes membres et aux autres groupes d'experts équivalents, fourniront des recommandations conjointes FAO/OMS.	comme c'est déjà le cas dans le domaine de la sécurité sanitaire des aliments, conformément aux demandes formulées par le Comité du Codex sur la nutrition et les aliments diététiques ou de régime et le Comité du Codex sur l'étiquetage des denrées alimentaires, et la Commission du Codex en 2013.	
élaborer d'autres alliances stratégiques pour mieux atteindre ses objectifs en matière de nutrition notamment dans le domaine de l'aide aux politiques (en particulier avec l'OMS, l'UNICEF et l'IFPRI) en s'inspirant du modèle mis au point avec le PAM concernant les systèmes d'information sur la sécurité alimentaire;	13.3 Lié aux Rec. 1, 2 et 5. La FAO étudiera les possibilités de renforcement des alliances avec ces organisations et d'autres entités pour expliquer clairement son rôle distinctif en matière d'assistance aux politiques au travers de l'approche des systèmes alimentaires tenant compte de la nutrition.	La FAO est un partenaire à part entière de l'OMS, de l'UNICEF, du PAM et du FIDA dans le contexte du partenariat REACH, de l'initiative SUN et du Comité permanent de la nutrition. En outre, des alliances ont été constituées avec le Forum mondial de la recherche agricole (FMRA), le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), la Convention sur la diversité biologique (CDB), plusieurs centres du GCRAI (et plus particulièrement Biodiversity), des ONG (WWF) et d'autres parties prenantes.	Le gain d'image est élevé et les effets manifestes si l'on considère le développement de nouvelles collaborations et le renforcement des collaborations existantes. Il est toutefois trop tôt pour mesurer l'impact sur les résultats en matière de nutrition.
tirer parti de son avantage comparatif, qui est de travailler en collaboration avec les gouvernements, en particulier les ministères de l'agriculture, et utiliser la possibilité de promouvoir et d'exploiter une approche et une plateforme	Lié à l'action 2.4 susmentionnée. Les directives des Cadres de programmation par pays seront revues de manière à ce que la nutrition soit intégrée comme il convient, en s'appuyant sur la note d'orientation qui concerne l'incorporation de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le	De nombreux processus intègrent désormais la nutrition dans les plateformes de développement.	Il est trop tôt pour déterminer l'impact de cette mesure.

Recommandations de l'évaluation	Mesures convenues	Observations relatives aux mesures prises, y compris les raisons justifiant tout défaut d'action	Impact (changements) des mesures prises au niveau des programmes, des politiques et/ou des procédures
multisectorielles pour un développement qui tienne compte de la nutrition dans les pays de référence comme cela a été réalisé avec succès dans certains pays (par exemple l'Afghanistan et le Bangladesh).	processus du PNUAD, qui relève d'un effort conjoint FAO/PAM.		
6. Réseaux Recommandation 14 (immédiate). La FAO doit participer d'une manière constructive et à tous les niveaux aux réseaux liés à la nutrition et accroître sa visibilité dans le domaine de la nutrition. Elle doit en particulier:	14.1 En accord avec les mesures énumérées plus haut, la FAO va renforcer son engagement à tous les niveaux et auprès de ses partenaires pour partager sa vision et son approche et expliquer clairement son rôle caractéristique dans la lutte contre l'insécurité alimentaire grâce à une approche des systèmes alimentaires tenant compte de la nutrition.	La FAO participe de manière constructive à de nombreux réseaux sur la nutrition et a renforcé sa notoriété dans ce domaine grâce à plusieurs processus à forte résonance.	L'impact apparaît clairement dans les publications scientifiques et la presse généraliste, qui mettent en avant le rôle joué par l'agriculture dans la nutrition et citent fréquemment des documents de la FAO.
participer à des mécanismes de coordination nationaux, régionaux et mondiaux qui sont liés à la nutrition et contribuer efficacement aux priorités nationales (y compris, le cas échéant, au principe de l'action groupée par le Comité permanent interorganisations et à l'initiative REACH) afin de		La FAO a renforcé son engagement dans le partenariat REACH, par sa participation au comité directeur, qui se réunit chaque mois, et à une équipe de formation pour les facilitateurs REACH.	Le rôle du secteur agricole dans la nutrition a été mis en avant dans le cadre du partenariat REACH. Les guides d'action REACH en faveur de la nutrition, qui doivent être prochainement publiés et diffusés sur le réseau du système des Nations Unies de SUN, comprennent des sections sur l'agriculture, l'alimentation et les régimes alimentaires au service d'une meilleure nutrition.

Recommandations de l'évaluation	Mesures convenues	Observations relatives aux mesures prises, y compris les raisons justifiant tout défaut d'action	Impact (changements) des mesures prises au niveau des programmes, des politiques et/ou des procédures
coopérer plus largement avec les partenaires du domaine de la nutrition;			
maintenir et renforcer sa contribution au Comité permanent de la nutrition (SCN) et au Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA), à condition que la réforme de ce dernier aboutisse afin qu'il devienne un organe de l'ONU efficace en matière de coordination de la nutrition;	Voir Rec. 4.	La FAO est l'un des principaux organismes travaillant à la réforme et à la gouvernance du Comité permanent de la nutrition, en tant que membre du réseau du système des Nations Unies du mouvement SUN.	Le Comité permanent de la nutrition a reconnu les dimensions de l'agriculture qui visent spécifiquement la nutrition ou en tiennent compte, et défend les approches fondées sur l'alimentation pour lutter contre la malnutrition.
s'assurer que son engagement envers l'Initiative SUN concerne l'ensemble de l'Organisation et que la mission de ses groupes de travail soit clarifiée et expliquée en interne et en externe afin d'éviter toute confusion;	Voir Rec. 1.	L'engagement de la FAO, ainsi que de quatre autres organismes, dans l'initiative SUN a été formalisé par une lettre signée des dirigeants de ces institutions en juin 2013. Voir également la Recommandation 1.5.	Il est trop tôt pour déterminer l'impact de cette mesure, mais un plus grand désir de bien faire est manifeste à tous les niveaux.

Recommandations de l'évaluation	Mesures convenues	Observations relatives aux mesures prises, y compris les raisons justifiant tout défaut d'action	Impact (changements) des mesures prises au niveau des programmes, des politiques et/ou des procédures
faire en sorte que la pertinence de l'initiative de la FAO et de l'OMS visant à réunir une Conférence internationale sur la nutrition: 20 ans après (CIN+20) soit claire pour les autres organisations de l'ONU et que cette initiative soit ouverte au mouvement SUN.	Voir Rec. 1 et 13.	Le Comité permanent de la nutrition, l'initiative SUN, le partenariat REACH et d'autres programmes et initiatives mondiaux contribuent à la planification de la CIN-2.	Il est trop tôt pour déterminer l'impact de cette mesure.